

Lettre au Maire de Quimper à propos de la mosquée turque avec minaret

écrit par Christine Tasin | 3 novembre 2014



✘ Monsieur le Maire,

Nous nous sommes élevés contre un projet de mosquée avec minaret et nous nous permettons de vous adresser ce courrier afin de vous expliquer pourquoi, si ce bâtiment voyait le jour, ce serait une atteinte très grave au vivre ensemble, à la laïcité, à l'égalité hommes-femmes, et aux fondements de notre constitution.

Nous vous rappellerons d'abord que si une salle de prières ne pose pas de problèmes, il n'en est pas de même d'une mosquée. Une mosquée c'est une Mairie qui exige du mari d'une musulmane qu'il soit converti à l'islam, c'est une caserne où l'on enrégimente de futurs jihadistes en leur enseignant le coran et c'est un tribunal islamique qui ne dit pas son nom puisque l'imam est souvent chargé d'imposer à tous les musulmans –et à toutes les musulmanes ! – le respect de la charia (autrement dit les obligations des musulmans imposées par le coran et par les haddith-s à propos de la vie de Mahomet). Vous savez sans doute que la Cour Européenne des Droits de l'Homme, par [l'arrêté Refah Partisi](#) du 31 janvier 2001 confirmé par l'arrêt du 13 février 2003 a démontré que la charia était incompatible avec la démocratie. " *Il est difficile à la fois de se déclarer respectueux de la démocratie et des*

droits de l'homme et de soutenir un régime fondé sur la Charia, qui se démarque nettement des valeurs de la Convention, notamment eu égard à ses règles de droit pénal et de procédure pénale, à la place qu'il réserve aux femmes dans l'ordre juridique et à son intervention dans tous les domaines de la vie privée et publique conformément aux normes religieuses."

A fortiori la mosquée pharaonique que voudrait faire construire l'association turque de Quimper pose-t-elle encore plus de problèmes puisqu'aux dangers ci-dessus s'ajoutent le minaret et l'école coranique.

Un minaret, c'est la perspective, à plus ou moins long terme d'imposer l'appel du muezzin à tous dès 5 heures du matin ; un minaret c'est l'endroit d'où l'on peut tracer le cercle autour de la mosquée, où, selon la loi coranique, l'on doit faire appliquer la charia. C'est ainsi que dans plusieurs villes d'Allemagne et à Londres, des quartiers entiers voient des patrouilles musulmanes veiller à interdire porc, alcool, cigarettes, mini-jupes et à imposer le voile à toutes les femmes, musulmanes ou pas.

Une école coranique, c'est un endroit où l'on sépare les petites filles des petits garçons dès la prime jeunesse, où l'on voile les petites filles très tôt également, et où on leur demande d'apprendre par cœur des sourates entières du coran exigeant soumission aveugle à Allah, mépris voire haine des non musulmans et incitation au djihad.

Par ailleurs, Monsieur le Maire, réclamer 12 coupoles et un minaret c'est vouloir imposer de très loin via l'architecture l'islam comme religion majoritaire et mettre dans l'ombre nos églises et les autres bâtiments de notre histoire. C'est quelque part renoncer à notre héritage, breton ou français.

En espérant, Monsieur le Maire, que ces quelques remarques vous permettront de voir clair dans les revendications des uns et des autres, nous vous prions d'accepter nos salutations les meilleures.

Alain Sautreau, responsable de *Résistance républicaine* Bretagne,
Christine Tasin, Présidente de *Résistance républicaine*.